

A stylized graphic of a scroll with a yellow-to-white gradient. The scroll is unrolled horizontally, with the top and bottom edges curled up. It is set against a light blue background with a subtle diagonal line pattern.

CAFIPEMIF

2018-2020

LE PARCOURS CAFIPEMF

Un cursus accompagné de deux ans permettant une appropriation progressive des enjeux et des compétences liées aux fonctions de formateur.

Au cours de la première année, le candidat se déclare et prépare l'épreuve d'admissibilité.

Au cours de la seconde année, il se constitue une expertise en se préparant aux épreuves d'admission en s'inscrivant aux différents modules de préparation prévus dans le cadre du plan de formation académique.

Les options

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 20 juillet 2015, les candidats sont tenus de faire connaître au moment de leur inscription l'option qu'ils ont éventuellement choisie.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 20 juillet 2015, les candidats sont tenus de faire connaître au moment de leur inscription l'option qu'ils ont éventuellement choisie.

Langues Vivantes

Arts Plastiques

Enseignement et numérique

EPS

Maternelle

Education Musicale

Calendrier académique des épreuves CAFIPEMF

Session 2017/2019 (admissibles) et session 2018/2020 (nouveaux candidats)

Calendrier académique des épreuves CAFIPEMF

Session 2019/2021 (CAFIPEMF 1 - admissibles) et session 2018/2020 (CAFIPEMF 2 - nouveaux candidats)

	Admissibles session 2018-2020	Nouveaux candidats 2019-2021
15 mai 2019		Réunion d'information : ESPE de MSA
Du 3 au 28 juin 2019		Période d'inscription
Vendredi 8 novembre 2019		<u>Dépôt des rapports d'activité</u> et rapports d'inspection (en 5 exemplaires) dans chaque DSDEN
Novembre / décembre 2019		<u>Epreuve d'admissibilité</u> (Du lundi 25 novembre au vendredi 13 décembre 2019)
Fin novembre 2019		Donner le choix de l'option pour l'admission
Vendredi 20 décembre 2019		Jury d'admissibilité
Vendredi 20 mars 2020	<u>Dépôt du mémoire</u> (7 exemplaires) dans chaque DSDEN	
Mars / Avril 2020	<u>Epreuves d'admission : 2 phases :</u> - Analyse de séance ou animation (Du lundi 23 mars au mardi 7 avril 2020) - Soutenance de mémoire (Du jeudi 30 avril au mardi 12 mai 2020) Pour les candidats session 2018-2020 et candidats admissibles sessions précédentes.	
Vendredi 29 mai 2020	Jury d'admission	
Mars 2021		<u>Dépôt du mémoire</u> (en 7 exemplaires) dans chaque DSDEN (date à déterminer)
Mars / Avril 2021		<u>Epreuves d'admission : 2 phases :</u> - Analyse de séance ou animation - Soutenance de mémoire (dates à déterminer)
Mai 2021		Jury d'admission

STRUCTURE DE L'ADMISSIBILITE

- L'épreuve consiste en un entretien avec le jury.

L'entretien s'appuie sur le dossier fourni par le candidat lequel comprend le rapport d'activité.



Exposé de 15 minutes du candidat.



Échange de 30 minutes avec le jury.

Jury

IEN-A, un CPC, un PEMF, un IPR, un IEN

Le rapport d'activité

**Présentation
par le
candidat de
son itinéraire
professionnel.**

***Page 2 du
dossier.***

**Se présenter en dégageant les
lignes de force de son
parcours.**

**Mettre à plat son parcours,
effectuer des choix et présenter les
étapes importantes de votre
parcours professionnel (situation
professionnelle, missions confiées)
et leur importance dans les
compétences acquises en tant
qu'enseignant → articulez avec les
compétences métier du formateur
référentiel**

**Obtention
éventuel de titre**

B- Présentation d'une expérience professionnelle significative.

Page 3

- Présenter une expérience professionnelle qui entre dans le cadre de la loi de refondation de l'école. Mettre la focale sur l'une des expérience énoncées en amont.

Exemples.....

Réflexion sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires

Réflexion sur la mise en place de « plus de maîtres que de classe »

Investissement professionnel pour un fonctionnement efficient du conseil école-collège

Mise en place de l'accueil spécifique des élèves de moins de trois ans

Travail spécifique sur l'accueil des parents à l'école.

Aide aux élèves en difficultés pour éviter le décrochage. Des projets innovants

B- Présentation d'une expérience professionnelle significative.

Suite...

- Le cas échéant dans le champ de l'accompagnement et de la formation.**

**Expérience
en tant que
MAT.**

**Participation à
la formation
en
circonscription
à l'ESPE**

**Participation à
la construction
d'un module
M@gistère.**

Annexes: Ce rapport peut comporter en annexe, les rapports d'inspection et tout document, y compris audiovisuel, à même d'éclairer les activités conduites par le candidat.

CRITERES D'EVALUATION.

- La capacité du candidat à se présenter en dégagant les lignes de force de son parcours ;
- Sa capacité à s'adapter à des contextes scolaires et éducatifs variés, à une diversité de publics ;
- Son implication dans des projets éducatifs à l'échelle de l'école, de la circonscription, du district, du bassin de formation ;
- Son intérêt pour la formation et, *le cas échéant*, sa participation à des actions de formation.

- **Motivation à devenir formateur. Dépasser la simple description (interrogez votre parcours) vers une première projection vers le métier de formateur.**
- **Evaluer votre expertise professionnelle.**
- **Réflexion didactique, pédagogique et éducative.**
- **Capacité à communiquer avec des professionnels de l'Education nationale.**
- **Capacité d'analyse du candidat sur ses propres pratiques.**
- **Investissement dans le projet d'école.**
- **Connaissance de l'environnement socio-culturel de l'école.**

- **Les candidats admissibles seront associés à l'accompagnement d'un T1 auprès d'un conseiller pédagogique référent.**
- **Les candidats ayant déjà le bénéfice de l'admissibilité sont concernés par le cursus défini dans le cadre de la deuxième année (entre 4 et 6 demi-journées proposées pour accompagner le CPC).**

LES EPREUVES D'ADMISSION

Les épreuves de l'admission.

2 épreuves

```
graph LR; A[2 épreuves] --- B[une épreuve de pratique professionnelle suivie d'un entretien]; A --- C[un mémoire professionnel et sa soutenance.];
```

une épreuve de pratique professionnelle suivie d'un entretien

un mémoire professionnel et sa soutenance.

si certification avec option : le candidat présente l'épreuve de pratique professionnelle dans le cadre de l'option choisie.

**une épreuve de pratique
professionnelle suivie d'un
entretien**

**une analyse de séance
d'enseignement dans
le cadre de
l'accompagnement**

ou

**une animation d'une
action de formation**

**60 à 90 minutes
+
30 minutes d'entretien**

- Le jury est composé du jury initial auquel sont adjoints les deux examinateurs qualifiés suivants:
 - **un inspecteur chargé d'une circonscription ;**
 - **un enseignant de l'école supérieure du professorat et de l'éducation** proposé par le directeur de celle-ci.

ANALYSE DE PRATIQUE

1re phase :
observation d'une
séance
d'enseignement.
À l'issue de
l'observation, le
candidat **dispose**
de 15 minutes
pour préparer son
entretien de
formation

Cette première phase de l'Épreuve vise à Évaluer la capacité du candidat à :

- mener un dialogue professionnel constructif en prenant appui sur les points forts et les marges de progrès du stagiaire, de l'étudiant ou du professeur débutant ;
- ordonner et hiérarchiser ses remarques ;
- formuler des conseils pertinents et opérationnels au regard de la situation observée et s'assurer de leur compréhension ;
- proposer des pistes de réflexion et des prolongements possibles.

2e phase **entretien avec le jury**

- L'entretien vise à évaluer la capacité du candidat :
 - à présenter une analyse distanciée de son entretien avec le stagiaire, l'étudiant ou le professeur débutant,
 - à justifier les choix opérés,
 - à entendre et intégrer les remarques des examinateurs.

Animation d'une action de formation suivie d'un entretien

- 1re phase

- Cette animation se déroule auprès d'un groupe d'enseignants en formation initiale ou en formation continue.
- Le candidat propose une action de formation dans le champ disciplinaire ou dans le domaine d'activité de son choix.
- Pour le CAFIPEMF option langues vivantes étrangères, la langue choisie doit être une des langues prévues dans les programmes et enseignées dans les écoles de l'académie dans laquelle le candidat présente le CAFIPEMF.

2eme phase

Entretien avec les examinateurs

- **L'entretien avec les examinateurs suit immédiatement l'animation de l'action de formation.**
- **Il vise à évaluer la capacité du candidat à concevoir, organiser et animer une action de formation ancrée dans une problématique professionnelle.**

Le mémoire professionnel

- C'est **un écrit professionnel** de 20 à 30 pages hors annexes.
- Il est un travail de réflexion personnelle portant sur une problématique professionnelle d'accompagnement ou de formation.
- Il consiste en une étude de situation centrée sur une question professionnelle articulant savoirs et expériences. Il implique un engagement personnel du candidat pour réfléchir à sa pratique et l'améliorer.

- **le jury apprécie sa capacité à :**

- inscrire celle-ci dans le cadre des programmes d'enseignement, du socle commun et des attendus institutionnels liés au contexte d'exercice ;
- proposer des outils, des démarches et des supports didactiques et pédagogiques de qualité et utiles ;
- mettre en œuvre des techniques d'animation diversifiées permettant la participation active de tous ;
- animer, réguler et recentrer les échanges en permettant la circulation de la parole de manière à faire avancer le traitement de la problématique travaillée ;
- - proposer des prolongements possibles

Il vise à évaluer la capacité du candidat à :

- établir une problématique fondée sur un questionnement professionnel en relation avec une situation d'accompagnement ou de formation ;**
- articuler des compétences en didactique disciplinaire et en didactique professionnelle ;**
- formuler des objectifs spécifiques pour traiter un problème, élaborer des hypothèses opérationnelles ;**
- mettre en œuvre une démarche d'expérimentation s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse, outillée par la recherche (observation, questionnaire, outils d'analyse, indicateurs pertinents) ;**
- proposer une stratégie d'action d'accompagnement ou de formation.**

LA SOUTENANCE

- **Le candidat présente son mémoire professionnel (15 minutes) puis échange avec le jury (30 minutes).**
- **La soutenance permet au jury d'apprécier la capacité du candidat à :**
 - **se confronter à un problème, le constituer en objet d'étude et mettre en œuvre un dispositif expérimental professionnel ;**
 - **analyser sa pratique en la confrontant avec d'autres expertises (conseiller pédagogique, maître formateur notamment...) ;**
 - **discuter du fondement des hypothèses retenues ;**
 - **relater la mise en œuvre d'un dispositif d'action, analyser ses difficultés, ses réussites et les évolutions professionnelles induites, envisager des prolongements.**

- **Pour ses différentes épreuves, vous bénéficierez d'une formation portant sur les quatre domaines sur lesquels se fonde la certification:**
 - **1. Penser - Concevoir - Élaborer**
 - **2. Mettre en oeuvre - Animer**
 - **3. Accompagner l'individu et le collectif**
 - **4. Observer - Analyser - Évaluer**
- **Vous bénéficierez d'un tuteur pour vous accompagner dans l'élaboration de votre mémoire professionnel, ainsi que d'une soutenance blanche pour vous préparer au mieux à l'épreuve.**

CONTACTS

Formation et organisation:

ESPE: Fabrice HAUZAY

fabrice.hauzay@univ-rouen.fr

DSDEN 76: Stéphanie LEGRAND

[mission.formation@ac-rouen.f](mailto:mission.formation@ac-rouen.fr)

RECTORAT: Marie-Line DUBUISSON

marie-line.dubuisson@ac-rouen.fr